



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 100 euros (cent euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 12VZN, SAS en formation dont le siège social sera situé à 12 Rue Mihai Eminescu 77176 Savigny-Le-Temple FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 06/03/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - o Loïc Makodi Mbala, la somme de 50 euros ;
 - o Yves Makengo Mbala, la somme de 50 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 02/09/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **09 MARS 2026**

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*